

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

Les Infos du Municipal 28 juin 2024

HORAIRE SPECIAL DES BUREAUX DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE ET PAUSE DU CONSEIL MUNICIPAL EN PERIODE ESTIVALE

Du lundi 8 juillet 2024 au vendredi 2 août 2024, les bureaux de l'administration communale seront ouverts au public uniquement les lundis matin, mardis matin et jeudis matin de 08h30 à 11h30. Des rendez-vous peuvent être fixés par téléphone ou par courriel durant l'horaire estival susmentionné. La reprise de l'horaire habituel se fera le lundi 5 août 2024 à 08h30. En cas d'urgence, vous pourrez appeler le service de piquet du service de l'électricité au no 032 / 752 10 99. Le Conseil municipal a tenu sa dernière séance le 24 juin 2024 et reprendra ses travaux le 12 août 2024 puis le 19 août 2024 et ensuite, au rythme d'une séance tous les 15 jours afin de respecter le calendrier établi en début d'année.

DEFIBRILLATEURS A LA NEUVEVILLE

La Commune de La Neuveville dispose de 9 défibrillateurs sur son territoire. Ils se trouvent :

- Place de la Liberté, installé sur un support, **devant le bâtiment de la Mairie, côté nord** ;
- Place de la Gare 3, installé sur un support, **devant l'entrée du Centre des Epancheurs** ;
- Chemin de la Plage 10, **contre la station de pompage sur la façade sud, côté est**. En face du mur du Restaurant de la Plage ;
- Chemin de St-Joux 22, **à l'intérieur du bâtiment du Restaurant du Nénuphar**, sur le mur droit à l'entrée.
- Chemin du Signolet 8, sur la face gauche du mur, **à l'entrée extérieure de la halle de gymnastique de l'école primaire et enfantine**.
- Chemin des Prés-Guëtins 17, sur la face gauche du mur, **à l'entrée extérieure de la halle de gymnastique du Collège du district**.
- Route du Vignoble 21, **placé à l'extérieur du bâtiment du service de l'équipement, sur la face sud, face à la Cave de Berne**.
- Rue des Mornets 25, **placé sur le mur nord de la station de couplage**.
- Schafisweg 39 à Chavannes, **placé contre le mur, à côté de la station transformatrice de Chavannes**.



Ces appareils sont à utiliser en cas d'arrêt cardio-respiratoire uniquement. Après avoir décroché l'appareil de son boîtier, appuyez sur « Push to Call », un/une opérateur/trice du 144 indique les directives à suivre, étape par étape. Les défibrillateurs sont directement reliés à un centre d'appels d'urgences 24/24 et 7j/7. Des panneaux en français, en allemand et en anglais avec les instructions d'utilisation sont placés à côté de chaque appareil.

A NOTER ! Pour prévenir les utilisations abusives, chaque défibrillateur est placé dans un boîtier antivol mis sous alarme.

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL